

Les crédits

Mme Copps: Monsieur le Président, étant donné l'impact environnemental grave de l'éventuelle suppression du service voyageurs de VIA Rail par le gouvernement, le député peut-il nous dire si, dans le cadre du PEEE, un groupe d'étude sera chargé d'examiner cette décision du gouvernement? Si la réponse est non, peut-il nous dire pourquoi?

M. Clark (Brandon—Souris): Monsieur le Président, comme les députés le savent, cette question a été abordée au moins en partie, hier, à la Chambre, durant la période des questions. Elle le sera probablement encore. Certains voudront peut-être y revenir aujourd'hui.

Il importe que la nouvelle loi établisse les responsabilités du gouvernement fédéral beaucoup plus clairement que les lignes directrices ne l'ont fait jusqu'à présent, et qu'elle le fasse en tenant compte des nombreuses responsabilités provinciales. Les exigences en matière de PEEE doivent être clairement établies. L'une des faiblesses des lignes directrices actuelles qui me préoccupe et qui préoccupe certainement aussi le député, c'est qu'elles ne disent pas assez explicitement quand le processus a lieu. Ce qui est clair, c'est qu'il s'applique quand de nouvelles dépenses sont prévues, comme c'est peut-être le cas avec certains projets dans l'Ouest ou lorsque des terres domaniales sont en cause, comme le juge Cullen l'a décidé, dans son jugement sur le barrage Rafferty-Alameda.

Je ne peux pas dire s'il s'appliquerait dans ce cas-ci. En examinant la proposition de VIA Rail, nous ne devons pas seulement penser à VIA et à la place qu'occupe cette société dans nos préférences en matière de transports, nous devons aussi tenir compte de tous les besoins du Canada en matière de transport: dans quelle mesure VIA transporte des gens, le pourcentage des transports qui empruntent ce réseau et le rôle qu'il joue dans les modes de transport des gens au Canada. L'influence de nos modes de transport sur l'environnement est évidente.

Le député pourrait même dire que les gouvernements auraient dû évaluer les effets de la route Transcanadienne sur l'environnement avant de la construire d'un bout du pays à l'autre. Ce genre d'évaluations ne s'appliquerait pas seulement aux chemins de fer.

Si nous appliquons le PEEE aux transports, tous les moyens de transports devraient y être soumis. Dans ce cas, nous devrions tenir compte de la proportion des transports effectués par VIA Rail en évaluant son importance.

M. le vice-président: Le député de Kamloops a la parole pour une question ou un commentaire.

M. Riis: D'abord, monsieur le Président, un commentaire. A mon sens, ce que le secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement (M. Clark) a dit n'est que du charabia. Sauf tout le respect que je lui dois, il a passé 20 minutes à expliquer comment le gouvernement entend prendre toutes ces initiatives pour être certain que des évaluations environnementales appropriées sont faites chaque fois que le gouvernement fédéral prend une initiative majeure. La diminution des services ferroviaires est certainement une initiative majeure, pourtant le gouvernement n'a pas pris d'initiative environnementale appropriée. Ce ne sont que des paroles en l'air.

J'ai une question pour le secrétaire parlementaire, monsieur le Président. D'après les journaux de ce matin, le ministre de l'Environnement (M. Bouchard) affirme que le gouvernement doit absolument examiner ses politiques visant à réduire la dépendance sur les combustibles fossiles qui produisent le bioxyde de carbone et accélèrent le réchauffement du globe, situation critique que prédisent la plupart des scientifiques.

Nous apprenons aussi que, d'après le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Epp), le gouvernement devra subventionner les gros projets concernant les combustibles fossiles. Il semble y avoir contradiction: un ministre affirme que nous devons promouvoir et encourager l'exploitation de gros projets concernant les combustibles fossiles, alors que le ministre de l'Environnement dit le contraire. Voilà ma première question.

Ma deuxième: le secrétaire parlementaire partage-t-il l'avis du ministre de l'Environnement qui, toujours d'après les journaux de ce matin, dit que le gouvernement fédéral est convaincu qu'il ne devrait y avoir aucune exploitation forestière dans la forêt de Carmanah qui fait actuellement l'objet de controverses? Est-il d'accord avec le ministre qui a décidé de ne pas préconiser l'exploitation forestière de cette vallée encore intacte?

M. Clark (Brandon—Souris): Monsieur le Président, je n'ai pas eu l'occasion de lire les nouvelles en question